

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Pas du tout, monsieur l'Orateur.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE MAINTIEN DU STATUT DE LA GRÈCE DANS L'OTAN— LES VUES DU GOUVERNEMENT

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Quelle attitude prendra le gouvernement du Canada à la réunion, la semaine prochaine, des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles, sur le maintien de la Grèce dans les rangs de l'Alliance?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne sache pas que le Canada doive adopter à la prochaine réunion une attitude différente de celle qu'il a prise dans le passé.

* * *

• (1140)

L'AGRICULTURE

LE DUMPING EN ONTARIO D'ŒUFS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Murray McBride (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, mais en son absence, je la poserai à son secrétaire parlementaire. Étant donné qu'on rapporte qu'il se pratique en Ontario un dumping d'œufs de la Colombie-Britannique à des prix aussi bas que 22c. et 23c. pour la catégorie A gros, et compte tenu des lourdes pertes que subissent les producteurs d'œufs de l'Ontario, le ministère de l'Agriculture va-t-il mener enquête immédiatement sur ce problème urgent?

[Français]

M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, je remercie l'honorable député d'avoir posé cette question. Évidemment, le ministère étudie toutes les difficultés, mais il n'est pas toujours facile de préciser s'il y a réellement ce qu'on appelle du dumping. Toutefois, nous devons déplorer les batailles entre les producteurs des diverses provinces, et je crois que c'est là une des raisons principales pour laquelle nous devons insister pour que les provinces s'entendent, une fois pour toutes, et se prévalent des dispositions du bill C-176 qui prévoit un règlement à ces problèmes.

* * *

LES TRANSPORTS

LE PROJET DE TRANSPORT DE CHARBON CANADIEN VIA LES É.-U.—LES FACTEURS ÉCOLOGIQUES QUANT À WHITE ROCK

[Traduction]

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Elle porte sur une décision rendue il y a peu de temps par la Cour suprême et qui est censée donner le feu vert au transport de charbon canadien par rail aux États-Unis et au transport de ce même charbon par une

société ferroviaire américaine à l'intérieur de la Colombie-Britannique à destination de Roberts Bank. Tout en tenant compte du chômage possible qui découle de cette décision, le ministre voudrait-il considérer les facteurs écologiques, étant donné que le chemin de fer en cause, le Burlington Northern, traverse White Rock, un des plus beaux coins du Canada, et une partie de la région de Surrey-White Rock?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je serai heureux de donner suite à la deuxième requête. Après m'être renseigné pour le député de York-Sud, j'ai appris que cette question n'est pas encore réglée. En effet, la décision de la Cour suprême permettait au requérant de présenter une nouvelle demande à la Commission canadienne des transports. Parallèlement à son action judiciaire, il a interjeté appel auprès de la Commission des transports. C'est pour cette raison que les deux questions sont en suspens et que l'affaire est toujours devant les tribunaux.

* * *

LA POLLUTION

LA MISE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION DES EAUX ARCTIQUES

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Je crois que c'est de lui qu'elle relève. Comme le gouvernement éprouve, de son propre aveu, certaines difficultés pour l'application de la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures intérimaires prend le gouvernement pour s'assurer que nos eaux arctiques ne soient pas polluées dans l'intervalle? En second lieu, le ministre peut-il nous dire à peu près quand cette mesure aura force de loi?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. J'ai des doutes au sujet de la première partie de la question. Le député réclame une déclaration qui devrait se faire à l'appel des motions. Le ministre pourrait être autorisé à y répondre brièvement. Je n'ai rien à redire à la seconde partie.

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je crois savoir que d'ici quelques jours le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien fera une déclaration à ce sujet.

* * *

L'IMMIGRATION

L'ADMISSION AU CANADA DE PERSHING GERVAIS

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Dans l'affaire Pershing Gervais, alias Paul E. Mason, le ministre a-t-il signé lui-même, à la demande des autorités américaines, l'ordonnance ministérielle permettant à cet homme d'entrer au Canada, pour y trouver refuge? Si oui, quand les autorités américaines lui ont-elles fait savoir, à lui ou à son ministère, directement ou indirectement, que cet homme avait été reconnu coupable de délits et notamment de turpitude morale?